

Notes sur l'église de Coppet et sa restauration

Autor(en): **Gilliard, Fréd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-27822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTES SUR L'ÉGLISE DE COPPET ET SA RESTAURATION

(Avec planches.)

Alors que la plupart de nos vieilles églises vaudoises ont une histoire fort longue dont elles révèlent confusément les vicissitudes en leur corps déformé ou mutilé, en leurs formes étrangement disparates parfois, apports de tous les styles qui fleurirent de l'aube romane au couchant flamboyant du gothique, l'église de Coppet nous conte, dans son architecture d'une étonnante unité, une histoire très brève et simple.

Simplicité relative, car il n'est pas de page d'histoire où l'on ne devine, entre les lignes, quelque abîme ouvert à la curiosité et que l'on en est réduit à couvrir d'hypothèses.

La construction de l'église de Coppet fut consécutive à la fondation du couvent des Frères-Prêcheurs ou Dominicains par Amédée de Viry, baron de Rolle et de Coppet, vers 1490. La Réforme fut introduite à Coppet en octobre 1536, et, si les Bernois nous ont transmis presque intact l'édifice qui existait alors, il est fort improbable qu'ils aient contribué à son achèvement. Or nous avons sous les yeux une œuvre architecturale parfaitement achevée, en son ensemble, et d'une pureté de style très remarquable. Elle dut être réalisée d'un jet, au cours de ces quarante-six années que dura l'éphémère couvent de Coppet. On peut admettre même qu'à la mort du fondateur, en 1518 ou 1519¹, l'église devait être terminée, à l'exception, peut-être, des chapelles qui y furent annexées.

Ce fait assez exceptionnel dans l'histoire de notre architecture religieuse dénote, chez Amédée de Viry, si ce n'est

¹ « Rolle sous les Viry », *Rev. hist. vaud.*, 1922.

chez ses protégés, les Dominicains, la volonté tenace de mener l'œuvre à chef, coûte que coûte et le plus rapidement possible. La tâche était, en elle-même, importante. Elle fut compliquée encore de par les circonstances qui mirent aux prises le petit couvent de Coppet avec celui des riches et puissants Dominicains de Plainpalais, à Genève, qui redoutaient d'avoir à partager la recette des collectes dans la région.

Ce conflit, qui ne fut aplani qu'en 1498¹ par un arbitrage donnant droit d'existence au Couvent de Coppet, eut, sans doute, sa répercussion sur la marche des travaux de construction de l'église... Mais retards ou arrêts n'ont pas laissé de traces dans la bâtisse exécutée suivant un plan parfaitement ordonné.

On remarque tout au plus des nuances dans l'interprétation des motifs très traditionnels de l'architecture. Les grandes fenêtres du chœur² et celle de la façade sur rue, par exemple, étaient d'un dessin plus correct et d'une meilleure exécution que les fenêtres hautes éclairant les trois premières travées de la nef. Ces dernières sont probablement d'une autre main, moins exercée et habile.

Le plan primitif ne comportait pas de chapelles latérales. Les contreforts de la façade latérale, au sud-ouest, ont tous été traités comme s'ils devaient rester entièrement dégagés. Ceux qui correspondent aux travées où s'adossent les chapelles sont identiques aux autres. Ils ne se lient pas aux murs qui sont venus s'y appuyer, et un enduit en dissimule simplement la base. On y a encastré, après coup, les arcs formerets des voûtes d'ogives des chapelles, de même que

¹ Voir les travaux de M. A. van Berchem, et en particulier l'article consacré à Coppet par M. Victor van Berchem dans le *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, t. I, p. 509.

² Les remplages des trois fenêtres de l'abside, très dégradés, ont été refaits à neuf lors de la restauration.



Intérieur de l'Eglise de Coppet.

On voit, à droite de la chaire, la porte (murée) qui devait donner accès au jubé.

Photo A. Kern.

dans l'archivolte des arcades ouvrant sur la nef. Les sommiers de ces voûtes, où se profile nettement la naissance des arcs formerets et diagonaux, sont encore en place dans les angles contre le mur de l'église ¹.

A l'extérieur de la troisième chapelle, au sud-est, on distingue le jambage et l'amorce de l'archivolte d'une fenêtre gothique logés dans le contrefort qui a été entaillé à cette fin. L'ébrasement de cette fenêtre était aussi visible à l'intérieur.

Les murs séparant les chapelles ont été construits en blocs de molasse appareillés sur une partie de leur hauteur (2 m. entre la première et la deuxième chapelle), puis en maçonnerie de cailloux assez grossière. Le mur de fond des chapelles, le long de la ruelle, est aussi en maçonnerie ordinaire. On remarque dans celui-ci, de l'extérieur, la pièce d'appui et l'amorce des jambages d'une fenêtre ² qui devait éclairer la première chapelle et l'encadrement, allégé d'un chanfrein, d'une porte en plein cintre qui donnait dans la seconde chapelle. La présence d'éléments d'architecture contemporains des voûtes, ainsi que de deux jolies piscines, logées également dans ce mur, au fond de la première et de la troisième chapelle, montre qu'il appartient bien à la construction primitive. Or, dans la deuxième et la troisième chapelle, il ne porte aucune trace des voûtes d'ogives si nettement indiquées du côté de la nef.

Ces voûtes se sont-elles effondrées en renversant en partie un mur trop faible pour résister à leur poussée ? En tous cas les arcs-boutants tendus par-dessus la ruelle sont certainement de construction postérieure à celle des chapelles.

¹ Ces constatations ont été faites au cours des travaux de restauration. Il a fallu renoncer, par raison d'économie, à reconstruire les voûtes d'ogives, mais les fragments retrouvés subsistent, dissimulés par les voûtes actuelles.

² Aujourd'hui cachés sous l'enduit.

J'incline à croire que les voûtes d'ogives n'ont jamais été achevées et qu'on y a suppléé, tant bien que mal, à l'époque bernoise, probablement au cours du XVI^{me} siècle, par de massives voûtes de brique, en berceau, reposant sur les murs latéraux des chapelles, et dont le cintre empiétait disgracieusement sur le vide des arcades communiquant avec l'église ¹.

Mais il n'en a pas été de même dans la première chapelle qui paraît bien avoir été construite avant les autres et entièrement achevée.

On ne voit pas de contrefort à l'angle nord-ouest de l'église, où le mur de la chapelle prolonge celui de la façade. La voûte de la première travée de la nef exerce cependant en ce point une poussée dangereuse. Il semble que la construction de la chapelle ait servi d'emblée à étayer cet angle.

Si l'on examine les murs latéraux de cette dernière, on constate qu'ils sont montés en grande partie en assises régulières de molasse. Toute la construction est mieux finie que dans les autres chapelles, et, à la retombée de la voûte, dans l'angle sud ², contre l'église, on voit un vestige de sculpture: un écu portant la croix de Savoie.

Il est plus que probable que la voûte a été démolie au XVIII^{me} siècle, lorsque l'on construisit le clocher actuel et la tribune de l'orgue, pour installer l'escalier qui y conduit.

La porte cintrée qui donne accès, de la rue, à cet escalier, la petite fenêtre qui éclaire le palier de la galerie datent de cette époque.

¹ Dans le chœur de l'église de Saint-Prex on voit des culs de lampes destinés à recevoir les retombées d'une voûte gothique qui n'a probablement pas été construite. Une voûte en berceau l'avait remplacée au XVI^{me} siècle.

² Actuellement, cette partie de la chapelle est occupée par la sacristie.

Comme on le voit, les chapelles paraissent avoir une histoire plus mouvementée que celle de l'église.

Nous savons qu'un trait commun à la plupart des églises franciscaines ou dominicaines est le nombre considérable des chapelles annexées. C'est, en général, un indice de la grande popularité de ces ordres. Mais, à Coppet, les Frères Prêcheurs eurent-ils le temps de nouer les liens avec la population et de susciter, par sympathie ou élan de piété, des donations importantes ?

Par qui les chapelles qui sont venues se ranger au flanc de l'église ont-elles été fondées, à qui étaient-elles ou devaient-elles être dédiées ? Il y avait à Coppet des nobles qui détenaient le fief de Mézières¹, des bourgeois aisés, fort jaloux de leurs prérogatives et franchises, une ou plusieurs confréries. Si les uns ou les autres ont apporté leur pierre à l'édifice érigé par le baron de Viry, ce fut peut-être dans les chapelles. Celles-ci sont vides et muettes, si ce n'est la première où une pierre porte une armoirie de Savoie. Est-elle restée là pour évoquer le souvenir du haut protecteur du couvent, le duc Philippe II ?

Lorsqu'à la Réforme, le Prédicant succéda aux Frères Prêcheurs, non sans opposition du baron Michel de Viry, fils d'Amédée, en l'église de Coppet, celle-ci devait être aménagée complètement et même assez richement.

La grande porte, aux voussures sobrement profilées retombant chacune sur une petite base, a conservé ses vantaux de chêne, exemple typique de menuiserie du XV^{me} siècle.

Des piliers de section semi-circulaire, engagés dans les murs et correspondant aux arcs doubleaux des voûtes, divisent l'intérieur en cinq travées. La voûte de la dernière

¹ Au XVI^{me} siècle la famille Quisard de Nyon.

travée se combine avec celle de l'abside polygonale. Rien de plus simple que la construction de ce vaisseau dont on embrasse d'un regard tout le volume bien proportionné et d'une claire ordonnance. L'architecture gothique du XV^{me} siècle s'y montre sans doute en possession de tous ses moyens, mais asservie, en leur emploi, aux formes qu'une longue pratique a rendues traditionnelles.

Les nervures des voûtes viennent se perdre docilement dans le volume des piliers, sur la face desquels chacune se prolonge en un méplat jusqu'à la base. Celle-ci se compose de cinq petites bases identiques, correspondant aux méplats, rangées sur un socle commun. On ne relève pas la moindre variation de détail d'un pilier à l'autre.

Même uniformité dans le dessin des remplages des fenêtres. Un modèle a servi pour quatre des grandes fenêtres de l'abside et un autre pour les cinq fenêtres hautes de la nef. On ne saurait reprocher aux tailleurs de pierre qui travaillèrent à Coppet de s'en être tenus aux éléments qui se retrouvent partout, à l'époque, dans la composition des remplages. Ils en ont usé en hommes de métier exercés dans les fenêtres du chœur, et tout particulièrement dans celle du fond de l'abside et celle de la façade sur rue. Ces dernières, divisées en trois formes ¹, offraient un champ plus étendu à la combinaison des soufflets et des mouchettes ² qui se montre plus riche et plus libre, quoique sans imprévu.

D'un style aussi traditionnel que celui des piliers de la nef et du portail, les bases des arcades des chapelles sont d'une composition plus variée, d'une exécution moins sèche. Et cette petite nuance semble encore confirmer l'hypothèse

¹ Travée comprise entre les meneaux.

² Termes désignant les vides des remplages : les mouchettes ont une forme allongée dérivant de l'ellipse, les soufflets sont des quatrefeuilles étirés (Enlart).

que les chapelles n'entraient pas dans le plan primitif de l'église et qu'elles sont venues s'y incorporer en cours de construction, si ce n'est postérieurement.

Dans les églises conventuelles, le chœur réservé aux moines était, en général, séparé de la nef, accessible à tout venant, par une clôture ou un jubé.

L'église de Coppet paraît bien avoir eu son jubé.

Les fouilles opérées lors de la restauration ont mis à jour une fondation qui coupe transversalement la nef, dans l'axe des piliers, entre la troisième et la quatrième travée (voir plan), et deux autres fondations (à 2 m. en avant de la première et à peu près symétrique à l'axe de la nef) destinées, semble-t-il, à recevoir des colonnes ou des piliers ¹.

D'autre part, le piquage de l'enduit du mur contigu aux bâtiments conventuels, a permis de dégager une porte, dont le seuil devait être à environ 3 m. 50 au-dessus du sol de la nef. On ne voit pas très bien à quoi elle aurait pu servir, si ce n'est à donner accès à un jubé. Nous savons qu'en certains cas, le dortoir des moines était mis en relation directe avec le chœur. Mais la présence des stalles rangées contre les murs et occupant toute la quatrième travée, réservée au chœur, semble exclure l'hypothèse d'un escalier reliant la porte en question, au chœur (du moins à l'intérieur de l'église). On n'aurait pas, non plus, placé une chaire à prêcher à plus de trois mètres de hauteur.

Enfin les deux piliers correspondant à la fondation, (En M et M¹ sur le plan) avaient été entaillés et piqués grossièrement sur une partie de leur hauteur, comme pour assurer la liaison d'une construction qui s'y serait appuyée.

L'hypothèse qui concorde le mieux avec ces constatations est celle de l'existence du jubé.

¹ On a retrouvé également, dans le chœur, la fondation du maître-autel.

Les jubés, dans les églises dominicaines de notre pays, se composaient, en général, d'un mur percé d'une ou plusieurs portes, en avant duquel courait une série d'arcades, les unes réservées à la circulation, d'autres abritant des autels ¹. Les deux fondations retrouvées à Coppet ont-elles servi à supporter de pareilles arcades ? La supposition se heurte à une sérieuse objection, c'est que les fondations s'alignent à peu près dans l'axe de la troisième chapelle dont l'entrée ne pouvait être obstruée par le jubé.

Il est possible que la porte (C sur le plan), à côté de celle de la sacristie (D), ait été reliée par un escalier, construit dans les bâtiments conventuels, à la porte donnant sur le jubé.

Constatons encore que le mur de la nef, de ce côté, contient les vestiges d'une grande porte en tiers point (en E) et d'une niche ou fenêtre (en F). Il peut avoir appartenu, en partie, à une construction plus ancienne que l'église.

Le fier monument gothique, très endommagé par le temps, érigé dans le chœur ² (à gauche) et sous lequel on a retrouvé un caveau en partie détruit, était sans doute le tombeau d'Amédée de Viry. On en prit assez brutalement possession, au XVII^{me} siècle, pour en faire la sépulture de Daniel de Bellujon dont la dalle funéraire recouvrait l'entrée du caveau. Le lourd et banal monument qui avait été placé devant la niche murée a été repoussé discrètement au fond de celle-ci.

Les stalles, dont il ne subsiste que la partie inférieure, les sièges avec leurs accoudoirs et leurs miséricordes sculptés,

¹ Voir *Die mittelalterliche Architektur der Dominikaner und Franziskaner in der Schweiz*, Johannes Oberst (thèse de doctorat présentée à l'Université de Lausanne), 1927. Cette disposition n'était, du reste, pas particulière à ces églises. Voir aussi Enlart, *Architecture religieuse*, p. 863.

² Il est indiqué en A, sur le plan, avec deux coupes.

sont actuellement au nombre de vingt. Elles devaient être plus nombreuses. Selon toute probabilité, les seize stalles qui sont rangées dans la quatrième travée de la nef occupent la place qui leur était réservée primitivement ; mais il est fort possible que les jouées qui se trouvent actuellement du côté de la nef aient été du côté du chœur. C'étaient les stalles hautes. Le dossier, ou dorsal, qui les surmontait, a disparu, ainsi que le dais. C'était la partie la plus richement décorée, et, à en juger par la qualité de la sculpture des miséricordes et des accoudoirs, cette perte est aussi regrettable pour l'art que pour l'archéologie.

Les stalles qui ont été séparées deux à deux, on ne sait quand, et se trouvent actuellement près de la chaire et dans le chœur, devaient faire partie des stalles basses. C'est sur la jouée d'une de celles-ci que l'on voit l'armoirie de Viry.

Voici datée une fort belle œuvre de menuiserie, conçue encore dans le meilleur style du XV^{me} siècle et exécutée, probablement, dans les premières années du XVI^{me} siècle.

Quant aux motifs sculptés, ils n'ont sans doute pas d'autre signification que celle qu'a pu leur donner l'imagination féconde d'un artiste dont la main n'a pas servi seulement le métier, mais aussi un sentiment très personnel des formes.

Les fragments de vitraux retrouvés dans presque tous les remplacements des fenêtres montrent à quel degré d'achèvement les Dominicains abandonnèrent leur église. On ne saurait se faire une idée par les quelques motifs décoratifs¹, les fragments de bordures qui subsistent, de la valeur artistique des verrières qui furent brisées par de zélés iconoclastes. Mais, si l'on considère la grandeur et le nombre

¹ Figures d'anges, fleurons, monogrammes, motifs semblables à ceux des vitraux de la même époque à Curtilles, Chapelles s. Moudon, etc.

des fenêtres qu'elles garnissaient, il est facile de se rendre compte de la richesse qu'elles représentaient matériellement. Là aussi une armoirie (malheureusement incomplète et rapiécée au hasard) nous fournit une date, en même temps qu'une preuve de la générosité des barons de Viry.

Tous les fragments épars des vitraux du XVI^{me} siècle ont été groupés dans les remplages de deux des fenêtres hautes de la nef, au sud.

L'église ne paraît pas avoir été décorée de peintures murales, du temps des Dominicains. Il n'en a pas été retrouvé trace.

Mais il faut voir certainement une intention décorative dans les deux larges bandes noires (comme des assises) qui couraient parallèlement, à environ 5 m. de hauteur, tout autour de l'église, et dans les galons de même couleur, qui accompagnaient les arcs des chapelles. Cette décoration, plus que sommaire, peut dater du XVI^{me} siècle. On a constaté qu'une des bandes noires passait sur l'encadrement et dans le tableau de la porte qui devait donner accès au jubé et que cette bande avait été repeinte, plus tard, sur la maçonnerie qui murait cette porte. D'autre part, cette même bande se retrouvait sur la maçonnerie qui remplissait, jusqu'à une certaine hauteur, la grande fenêtre du fond du chœur et elle portait, peinte dans l'axe de la fenêtre, l'armoirie des Bellujon ¹.

Or Daniel de Bellujon devint seigneur de Coppet en 1621. La décoration en question daterait alors du début du XVII^{me} siècle ?

Quoi qu'il en soit, Frédéric de Dohna ² ne la trouva pas de mauvais goût, car il fit peindre, comme Bellujon, ses

¹ Relevée par M. E. Correvon, art.-peintre, elle a été reproduite dans la quatrième travée de la nef, au nord.

² Baron de Coppet dès 1657.

armoiries, à deux places, sur une des assises noires, dans l'axe de la deuxième et la troisième travée de la nef, au nord (Une de ces armoiries a été restaurée. On la voit au-dessus de la chaire).

La restauration de l'église de Coppet, en vue de laquelle M. Albert Naef, architecte, archéologue cantonal, avait établi un programme logique et précis, en 1898, n'a pu s'effectuer qu'au cours des années 1925 à 1927¹.

En faisant tracer le plan de l'église des Frères Prêcheurs, Amédée de Viry, ne pouvait prévoir quelles en seraient les destinées. L'entretien d'un édifice de cette importance n'est pas une petite charge pour une paroisse qui dispose, à Comugny, d'une autre église plus ancienne et fort digne d'intérêt aussi. Mais Coppet possède dans son église, comme dans son château, des titres de noblesse dont elle ne peut méconnaître la valeur. Aussi sa population, secondée par toute la paroisse, a-t-elle fait un grand effort, effort auquel se sont associés l'Etat et la Confédération.

Et aujourd'hui, les paroissiens de Coppet ne sont pas seuls à bénéficier de l'œuvre accomplie. Car leur église ne revit pas seulement pour eux. Elle revit pour tout le pays. Elle lui parle avec l'art contenu dans ses formes de pierre, la pensée qui en émane et qu'y ont versée tant de prédicateurs, tant de personnalités, célèbres à des titres bien divers, qui, du château voisin, vinrent simplement animer de leur présence, ce qu'Amédée de Viry avait créé orgueilleusement en sa foi. Fréd. GILLIARD.

¹ Le travail le plus délicat a été la suppression de la tour construite au XVIII^{me} siècle, à l'intérieur de l'église pour porter le clocher de charpente. Cette tour, indiquée sur le plan, formait un tambour à l'entrée et masquait complètement, à l'intérieur, la belle fenêtre de la façade.

Le clocher est porté maintenant sur un sommier de béton armé passant au-dessus des voûtes.